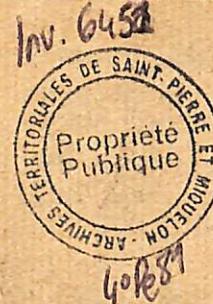


LA VIGIE

Journal de démocratie sociale DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON



ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00
Union postale. — un an . . . 12 fr. 00

Direction Saint-Pierre

Rue JACQUES-CARTIER

INSERTIONS

Une à six lignes 3 fr. 60
Réclames 0 fr. 50
Faits divers 1 fr. 00

La Vigie à M. Longue

La Vigie, c'est entendu, n'est pas un journal, c'est une publication qui prétend à ce titre mais qui n'est en réalité qu'un chiffon de papier.

Malgré ces foudroyantes paroles la Vigie journal de Démocratie Sociale tient à déclarer hautement à M. Longue, qu'il n'a pas peur.

Elle suit et suivra toujours la même ligne de conduite. Elle soutiendra les faibles contre les forts, les opprimés contre les oppresseurs, elle continuera à dévoiler les turpitudes où qu'elles soient et ignorer les abus où elle les trouvera et se rira des gens qui lui feront les gros yeux en bavant sur elle.

Plus on lui en dira, plus elle applaudira car elle conclura de la rage de ses adversaires qu'elle a touché juste. Comme dit le proverbe "Qui se sent morveux se mouche."

La Rédaction.

**Quelques faits et gestes
du Savoyard**

Il y a quelque temps, la Savoie célébrait avec éclat son annexion à la Mère Patrie et tous les coeurs battaient à l'unisson.

Nous St-Pierrais, qui voyions cela de loin, nous nous réjouissions aussi à cette pensée et nous criions: Vive la France! Vive la Savoie!

Mais, depuis que nous connaissons l'échantillon que la Savoie nous a donné, pour présider aux destinées de la

colonie toutes ces fêtes, toutes ces réjouissances ne nous disent plus rien qui vaille, et nous nous disons: « si tous ces nouveaux frères ressemblent à notre ramoneur, il aurait mieux valu les laisser tranquilles dans leurs montagnes ou sur leurs cheminées. »

Nous voulons croire encore, pour l'honneur de la France et de la Savoie, qu'il y a de nombreuses exceptions et que les Longues sont rares aux pays des Allobroges.

En effet, depuis que notre Administrateur p. i est au pouvoir, il n'a fait que de l'anti-patriotisme et de l'anti-republicanisme, n'ayant d'autre souci que de faire la guerre aux bons Français que nous sommes.

Tous les moyens lui sont bons pour assouvir sa haine et sa rage; il ne se plait que dans le despotisme, l'arbitraire et l'injustice. Les habitants, pour lui, sont des quantités négligeables et faits pour être maltraités — D'ailleurs c'est ce qu'il avait dit à son copain Didelet, de triste mémoire: « Tu verras comme je mènerai tous ces gens là, foi de ramoneur! je ne faillirai pas. » Et Didelet rassuré s'en est allé content.

Depuis lors, nous l'avons vu à l'œuvre. Bien stylé par « Ainsi-soit-il », il a commencé par réduire la plupart des fonctionnaires en esclavage et les récalcitrants se savent surveillés et filés par tous les bas agents de la police secrète.

Vadécard, parti, a été en effet bien vite remplacé par l'homme aux trente-six métiers, l'office de "mouchard", revenant, paraît-il de droit, à tout décret quelqu'il soit.

L'homme à ta baïlle était également tout désigné pour partager la besogne

et on le dit très fier de faire partie de ce nouveau Comité de salut public.

Ainsi renseigné, Longue n'a plus qu'à dresser les dossiers qu'il sait brandir à l'occasion sous le nez des intéressés en disant « Vous êtes un misérable ! Tenez vous bien ou vous aurez de mes nouvelles. »

Pauvre Longue! Il oublie trop vite son passé. Il a tort, car il faut être sans péché pour se permettre de jeter la pierre aux autres. De grâce, M. Longue, calmez-vous, car, vous aussi hélas, vous avez votre dossier — et vous savez mieux que personne qu'il n'est pas blanc. Mais, passons, aujourd'hui; seulement, ne nous obligez pas à y revenir, vous pourriez le regretter.

N'empêche que certains fonctionnaires sont dans les transes, sachant le petit rageur capable de tout.

Les nouveaux surtout ne savent où donner de la tête : ils voudraient être bien avec tout le monde, se tenir à leur place et ne pas faire de politique. Vite, sur l'ordre de Longue, les agents secrets font dresser une liste de visites à faire: « Vous irez voir un tel, un tel, et un tel, mais vous évitez avec soin de frapper à la porte de tel autre. — Un tel que vous ne pouvez pas laisser de côté est l'ennemi personnel de M. Longue, donc... vous aurez soin de vous tenir sur la réserve! Et voilà comment Longue entend la liberté!

Autre fait, plus connu celui là, mais qui pourrait passer inaperçu aux yeux de bien des gens,

On rappelle certaines nominations récentes de professeurs d'Anglais aux



écoles laïques. L'une d'elles surtout a frappé et étonné pas mal de monde.

Pour nous qui connaissons les dessous de cette nomination nous la comprenons, sans pour cela l'approuver, étant donné les circonstances dans lesquelles elle a été faite.

Il s'agit de Mme X... pour ne pas la nommer, dont le mari est actuellement *chantre, aide-bedeau* à l'Eglise et *professeur à l'Ecole Libre*; autant de titres qui semblaient devoir s'opposer à cette nomination... peu banale.

M. Longue ignorait-il cet état de chose? Oh! que non! puisqu'il a été même mêlé à une affaire scandaleuse dont les intéressés ont été les premières victimes. Mais après les avoir jetés dans le péril, il fallait bien les en tirer, en vertu des promesses qui auraient pu se retourner contre lui.

Il a donc dû s'exécuter, bon gré malgré, mais dans sa hâte à vouloir classer cette affaire il a parait-il «oublié» (?) de consulter le Conseil d'instruction publique.»

Ce détail, il est vrai, n'a pas beaucoup d'importance au temps où nous vivons, habitués que nous sommes à voir, au moins à St-Pierre, l'arbitraire et le bon plaisir tenir lieu de l'égalité.

Mais M. Longue n'en a pas moins constaté qu'il avait fait une gaffe monumentale en nommant, de lui-même, comme professeur d'Anglais à l'école laïque la femme d'un chantre aide-bedeau à l'Eglise et de plus professeur à l'Ecole Libre.

Le moyen d'en sortir? de ne pas passer pour clérical et anti républicain?.... M. Longue était dans tous ses états lorsque "Ainsi soit-il", bon prince, car nul n'ignore que le valet est encore moins fort que son maître,—lui a porté la solution.

«Mme X..., lui a-t-il dit, a des enfants en âge de fréquenter les écoles—obligez la donc à les envoyer à l'école laïque. On protestera sans doute un peu dans la famille qui est plutôt dévote, mais vous lui donnerez le choix entre le maintien de cette nomination pour la mère et la fréquentation des écoles laïques par ses enfants, et quoiqu'il arrive le ministre vous donnera raison et passera l'éponge.»

Aussitôt dit, aussitôt fait. L'intéressée est appelée Grand émoi dans la famille que révolte une semblable proposition, mais avant tout il faut vivre et tout à fini par s'arranger à l'amiable, Madame restera donc professeur d'Anglais à l'é-

cole laïque. Monsieur restera *chantre et aide-bedeau* à l'Eglise et professeur de l'Ecole libre, mais les enfants fréquenteront l'école laïque.

Longue est parait-il, très satisfait de cet arrangement qu'il n'aurait pas pu trouver seul. Il a embrassé "Ainsi soit-il" sur les deux joues et l'a proposé, séance tenante, pour la croix de la légion d'honneur.

Le ministre sera-t-il du même avis? Nous l'ignorons. Mais vous, braves St-Pierrais, comment trouvez-vous la chose? Comme nous, sans doute, vous penserez que le *Ramoneur* devrait rentrer au plus vite en Savoie et céder la place à un Administrateur intelligent et consciencieux, à un Administrateur républicain et patriote.

La Colonie que l'on délaisse

Nous lissons dans "l'Impartial de Diégo Suarez" la note ci-après que nous livrons aux réflexions de nos lecteurs.

Le département des colonies vient de publier une statistique détaillée de la navigation dans les colonies françaises en 1908.

C'est notre grande colonie de Madagascar et dépendances qui reçoit la visite du plus grand nombre de navires

Sur 17 626 navires qui sont entrés dans nos colonies, près de la moitié, 8 717, se sont rendus à Madagascar, L'Indo-Chine vient après avec 2 439 navires; ensuite, St-Pierre et Miquelon avec 1 429 navires, la côte française des Somalis avec 825 navires, le Sénégal 616, la Guinée 610, etc., 39 navires seulement ont fait escale dans nos établissements de l'Océanie.

Ainsi la colonie de St-Pierre qui, auprès de l'étendue de nos grandes possessions, représente un atome infiniment petit, a reçu et expédié en l'année 1908 1 489 navires français et étrangers.

Ces îlots minuscules, derniers vestiges de nos superbes colonies de l'Amérique du Nord, ont fait en cette année 1908 plus de commerce que beaucoup de nos grands ports ce qui prouve jusqu'à l'évidence quelle importance il y a pour la France à aider nos vaillants St-Pierrais, que la fatalité et les mauvaises campagnes accablent depuis plusieurs années.

Cependant, malgré tous nos efforts et ceux de nos représentants, aucune des réformes si nécessaires n'aboutissent.

On nous laisse gouverner par des incapables, par des gens qui ne passent leur temps qu'à des mesquineries, qu'à embêter les colons et à faire de la politique de clocher ou bien qui, lorsqu'ils se mettent en tête de faire quelque chose, veulent agir à leur guise, et, ne connaissant rien, n'arrivent qu'à gaspiller notre argent.

Nous supplions le Ministre de considérer toutes ces choses. Un peu de bonne volonté, quelques réformes et, une bonne administration, honnête et laborieuse, voilà ce qu'il faut ici en ce moment.

Nous demandons tout cela depuis longtemps. Quand donc l'obtiendrons-nous?

A MAYOTTE

Il nous revient que, tout dernièrement M. Moulin notre ancien chef du Service Judiciaire et Administrateur p.i., actuellement Procureur de la République à Mayotte, a failli être victime d'audacieux vagabonds indigènes, auxquels l'incurie administrative laisse une complète liberté, dont ils profitent pour voler presque impunément.

Il paraît même que ce sont des gros bons mots de l'Ile qui ont été les premières victimes de ces sacrifiants et que c'était le tour de M. Moulin d'être houspillé, lorsque les autorités se sont émuves et ont mis un terme à ces coquineries.

Nous regrettons vivement que les vagabonds en question aient été arrêtés avant que M. Moulin soit devenu leur victime.

Cela aurait appris à ce solennel inutile, que s'il est odieux d'attenter à la liberté des colons, comme il l'a fait à St-Pierre en 1908, dans la question des Ecoles, il est également dangereux de laisser la bribe sur le cou à des gens de sac et de corde que l'Administration de là bas traite, nous le voyons, avec beaucoup trop d'indulgence.

L'envoi d'un croiseur cuirassé à Mayotte pour s'assurer des personnes des voleurs et rétablir l'ordre dans cette colonie, eut été plus justifié que ne l'a été la présence à St-Pierre du croiseur "Amiral Aube" réclamé par Messieurs les Chevaliers de la pétasse lors de la fameuse manifestation du 16 Novembre 1908.

Toujours d'actualité pour St-Pierre et Miquelon et plus que jamais.

Nous lissons dans un grand quotidien de

Paris.

Les Mouchards.

Hier, le jury de la Seine avait à juger un forfait abominable, qui rappelle les crimes atroces des tribunaux révolutionnaires. Tout y était: arrestation arbitraire, séquestration, jugement sommaire, sinistre parodie de la justice légale. Pour que la similitude avec les tribunaux de 93 fût complète, il ne manquait que l'exécution sanglante. C'était quelque chose, il est vrai, mais on s'y acheminait. Et pourtant . . .

Et pourtant l'acquittement s'imposait: il était impatiemment attendu par l'opinion publique, qui l'a acclamé.

Expliquez-moi cette anomalie, au premier abord monstrueuse.

C'est que le jury n'avait pas à juger seulement le crime qualifié de séquestration, violences et voies de fait, il avait à juger un crime qui trouble encore plus profondément la société, qui la désorganise plus sûrement, qui la déshonore plus irrémissiblement et qui n'est qualifié par aucune loi. Il avait à juger le crime de mouchardage.

Et comme la loi le désarmait contre le mouchard il n'avait d'autre moyen de le condamner que d'acquitter les mouchardés ses faux juges: il n'a pas hésité il les a acquittées par un verdict impitoyable pour le mouchard.

Celui-là d'ailleurs, ne méritait aucune pitié. Il était de la pire espèce des mouchards agents provocateurs à la solde du gouvernement. M. Clemenceau, du temps où il était président du Conseil le payait trois cents francs par mois. Il a excité ses amis révolutionnaires aux crimes meurtriers de Draveil il a lui-même placé des bombes à la porte des citoyens, il a entravé les voies ferrées!

Mais la vraie question est celle-ci: il était mouchard au service du gouvernement et agent provocateur aux ordres du président du Conseil.

Et ce crime n'est pas prévu par la loi, bien qu'il soit le plus pervers et le plus infame.

Et ici je précise: le mouchard est un criminel abominable mais celui qui le paie est un criminel encore plus impardonnable.

Comment un gouvernement prend un dépenaillé quelconque et profite de sa déresse pour lui payer sa déchéance.

« Tu émargeras au budget des fonds secrets, je t'habillerai, je te nourrirai, je te donnerai un abri, à la condition que tu t'introduis dans la Société, dans les réunions, dans les foyers, que tu y captes la

confiance par ton caractère serviable, par tes démonstrations d'amitié, par ton adresse à soutenir les causes du milieu dans lequel tu seras entré, et la confiance que tu auras frauduleusement acquise, tu la trahiras; les Sociétés, les réunions, les foyers, que tu fréquenteras n'auront pas de secrets pour moi; tu me les diras tous. Je ne te paie que pour cela. Et si dans le monde révolutionnaire où tu pénétreras, on hésite à commettre un attentat, tu y pousseras; et si l'on se montretiède devant tes excitations tu allumeras toi-même la torche qu'en hésitera à enflammer. Et si tu t'es introduit dans des foyers paisibles, qui ne veulent que dénoncer des abus et les combattre par des moyens légaux, incapable d'allumer des torches, qui seraient aussitôt éteintes, tu allumeras tout au moins des colères. Tu m'en diras la mesure; fais la bonne, n'hésite pas à la grossir. Entre dans les bureaux pour en violer les secrets, fais-toi secrétaire, tu les surprendras plus facilement; entre dans les familles, entre partout, et partout où tu entres, agile, excite et trahis. Et maintenant, voilà cent, deux cents trois cents francs pour ton ignoble besogne, et je n'en resterai pas là si tu fais bien mes affaires, si tu me fournis de quoi déshonorer un ennemi ou fabriquer un complot. »

Et un tel crime n'est pas prévu par la loi. Et un événement pour le commettre impunément! Et l'état de gêne, de suspicion, de division des citoyens entre eux est le résultat du mouchardage organisé par des gouvernements aux abois! Et il s'est rencontré des ministres pour en faire un système de gouvernement jusque dans l'armée!

Oui nous sommes en pleine anarchie. Oui le verdict d'hier est révolutionnaire, en ce qu'il autorise à se faire justice soi-même. Mais les révolutionnaires mouchardés avaient ils d'autre moyen d'obtenir justice qu'en se la faisant eux mêmes? Pouvaient-ils poursuivre leur mouchard et son payeur devant les tribunaux quand ils savent que le crime de ceur-ci n'est pas punissable par la loi?

Comblez la lacune de la loi; faites-lui prévoir et punir le crime de mouchardage et surtout sa complicité par le payement.

Si vous voulez que le jury punisse les mouchardés qui transforment en justiciers, donnez-lui la faculté de punir les mouchards et ceux qui les rémunèrent. S'il n'y avait pas de rémunérateurs de la mouchardise il n'y aurait pas de mouchards.

Ce sera la loi d'assainissement, de justice! d'ordre par excellence. Ce sera la loi

d'honneur. La responsabilité des ministres à l'égard des actes de leurs mouchards, sera le commencement de la fin de l'anarchie vers laquelle nous marchons à grands pas.

J. B.

Longue, grand fabricant de surprises

S.G.D.G.

Notre petit savoyard devient vraiment ingénieux, il n'est jamais pris à court.

Quand il manque de juges, il en fabrique, quand il faut un procureur, il n'est pas embarrassé pour en trouver, voilà maintenant qu'il se met en tête de fabriquer des avocats, sans enquête de commodo et incommodo, bien entendu.

Quel homme capable! Et dire qu'il est encore à St-Pierre. Vraiment le gouvernement n'est pas chic à son égard.

Il va sans doute bientôt fabriquer des fiches; il ne manquait que cela pour le rendre tout à fait sympathique.

Cefarouche Vadécard se sert de tous les moyens quand il en veut à quelqu'un. Mais qu'il se méfie, car un jour ou l'autre un nouveau Syveton, surgissant tout à coup, le prendra par la taille et lui chatouillera . . . le bas des reins.

Oui, pour plaire à son ami Benâtre, il fabrique des avocats.

Il n'en aurait pas fait autant pour Me Gauvain, ce dernier a été suspendu fort injustement du reste. Ce pauvre M Gauvain, pendant qu'il subissait sa peine, était considéré comme une brebis galeuse, c'est tout juste si on lui parlait.

Avec M. Benâtre c'est tout autre chose.

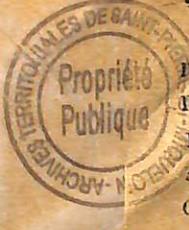
La condamnation était à peine prononcée contre cet agréé, pour insultes aux juges, que tout le personnel du Palais, sans doute pour lui adoucir l'amer-tumede ce petit embarras, ne savait, que faire pour le consoler, le choyer, en un mot lui faire passer des vacances, pas trop désagréables.

M. Benâtre a, paraît-il, beaucoup d'influence sur M. Longue, il fait de lui ce qu'il veut, il rentre et sort du palais gubernatorial absolument comme chez lui.

Dans ces conditions il n'est pas étonnant que notre Savoyard se laisse mener par le bout du nez, avouez cependant lecteurs, que c'est quelque peu scandaleux.

Nous répétons que nous ne nous glo-





nions pas de la peine infligée à M. Benâtre, nous le plaignons, car nous connaissons ses charges, mais nous lui conseillons d'être un peu plus pondéré et de n'employer que des procédés qui puissent être exempts de toute critique. ca autrement ce sera sa fin, tant pis pour lui.

Quant à Longue, grand fabricant, S. G. D. G., nous sommes édifiés depuis longtemps sur son compte, il serait mieux à sa place comme agent de la police secrète.

En nommant agréé provisoire M. Goutière, afin de permettre à M. Benâtre de ne pas laisser ses affaires en souffrance, Longue a commis un acte de favoritisme qui le caractérise.

CHAMBRE DE COMMERCE

Les élections pour le renouvellement du bureau de la Chambre de Commerce ont eu lieu dernièrement.

Ayant voté pour lui-même, M. Gloanec a été réélu à l'unanimité!

Le voilà tranquille pour une année et bombardé sur le trône . . . pardon sur le fauteuil Présidentiel de cette compagnie.

Un grand merci à nos amis, d'avoir épargné à leur collègue la jaunisse carabinée qui l'attendait s'il n'avait pas réussi.

Les bienfaits de cette présidence ne vont pas tarder à se manifester, sous la forme d'une multitude de vœux que M. Gloanec, en mordillant sa moustache se charge de faire aboutir.

Dernièrement on disait: Mais pourquoi tant attaquer ce cher président, il n'est pas si mauvais que vous le dites, vous connaîtrez sa langue, à la Longue?

Sa langue! mais nous la connaissons déjà, elle est longue, très longue et peut être pas toujours propre.

Nous connaissons aussi l'impartialité proverbiale de notre Président. M. Gloanec se charge de nous faire savoir qu'il est impartial. Combien de fois l'avons nous entendu dans les assemblées, commissions et autres où il a occasion de se trouver, prononcer ces fatidiques paroles: moi! je ne viens pas ici de parti pris! Quel culot! M. Le Président. Quand on est si impartial que vous prétendez l'être, on n'a pas besoin de le faire savoir à tous les échos d'alentour:

Vos actes, vos votes, devraient vous suffire:

Dans tous les cas ses capacités sont indiscutables. Deux années de gérance! Et il n'a jamais essayé d'avoir d'autres places. Cependant la chronique rapporte que ses amis auraient refusé ses bons et loyaux services. Nous ne voulons pas parler de la maison Thomazeau qui, dit-on, n'a même pas répondu à ses lettres:

N'avait-il pas en effet cherché, à faire perdre la place à un de ses amis intimes, alors gérant de cette maison? N'avait-il pas cherché à avoir cette place, sans tenir compte que son ami était un honnête père de famille de cinq ou six enfants?

Et voilà l'homme qui ose critiquer les actes de gens qui travaillent du matin au soir, lui qui ne fait rien, ou peu s'en faut.

Si vous le retirez de ses caniques et de ses toupies, il perd la tête.

Pauvre homme! Cher homme, le principal c'est qu'il soit président! ainsi-soit-il.

Etat Civil de St-Pierre.

NAISSANCES

3) Sept	Lafargue Louis Joseph François.
1er Oct	Larralde Maurice Emmanuel
6	Dufresne Ernest Louis Henri.
7	Etcheverry Clément Jean Auguste Marie.
9	Lechevalier Aimée Marie Anna Denise.
8	Morazé Christian.
11	Barbe Octavie Marie Jeanne
13	Lebailly Paul Alphonse Marie.
28	Nicole Georges Paul Eugène

DECÈS

1er Oct	Mahé Pierre Eugène âgé de 2 mois né à St-Pierre.
6	Bry Joseph Gaul, ferblantier, 51 ans né à St-Pierre.
13	Briand Alfred Emile, charpentier 51 ans né à St-Pierre.
16	Beaufils François Edouard calfat 27 ans né à St-Pierre.
19	Dufresne Ernest Louis Henri 13 jours né à St-Pierre.

MARIAGES

5 Oct	Roverch Paul Joseph avec dîle Clark Caroline.
-------	---

- 9 Chuinard Pierre François avec dîle Baron Gabrielle Eugénie.
12 Farvache Alexandre Alfred avec dîle Renault Marie Noémie Eugénie.
30 Hédé Ange Marie avec dîle Mauduit Marie Désirée.

Passagers Arrivés

PAR ST-PIERRE-MIQUELON
le 2 Novembre 1911

Messieurs: Messannet Victor, Chaleil Albert.

Mesdemoiselles: Chaleil Suzanne, Sœur Thérèse, Sœur Marie-Joseph, Sœur Rose, Messannet Marguerite.

Passagers Partis

PAR ST-PIERRE-MIQUELON
le 5 Novembre 1911

Messieurs: Martin de Taécu, Georges Lamusse, Edouard Lacroix, Guillaume Evenou, Gabriel Oyarcabal, Aasène Baisset, Jules Rio, Ernest Bonnieul, Théodore Dénard, Eugène Audoux, Louis Minot, Charles Guyomard, H. Way Abraham Frye Mathurin Vaslet Louis Lefèvre Joseph Cusick Chalas Vigneau.

Mesdemoiselles: S. Lamusse, Marie Evenou, Vue Léon Sylvie Guyomard F. Maté.

Mesdemoiselle: Tarrant Winnie Gabriel le Evenou Léontine Léon Marie Sandry Marthe Minier Fernande Etesse Emilie Esse.

NOUVELLES DE LA QUINZAINE

Une dépêche de St-Malo annonce l'arrivée du St-Laurent avec une belle traversée de 8 jours, nos marins ont pu assister chez eux aux fêtes de la Toussaints.

L'hiver arrive à grands pas et chacun prend ses dispositions pour l'affronter. On fait les provisions de charbon, de légumes car bientôt nous serons sous la neige et les ports de l'Île du Prince Édouard qui nous approvisionnent seront bloqués par les glaces.

LA VIGIE — Le gérant, W. Lefèvre